

Pierre Moscovici, Gérard-François Dumont., Laurent Choquereau  
29 avril 2003

Lounge Bar (Bastille), mardi 29 avril 2003

## **L'Europe : quelle identité et quelles frontières ?**

Invités :

- Pierre Moscovici, ministre des Affaires Européennes dans le gouvernement de Lionel Jospin, membre de la Convention, auteur du livre *L'Europe, puissance de la mondialisation*, éd. du Seuil.
- Gérard-François Dumont, ancien Recteur d'Académie, professeur de géographie à l'Université Paris-IV Sorbonne, directeur de la revue *Population et Avenir*, auteur des *Racines de l'identité européenne*, ed. Economica.

Nous sommes tous confrontés à cette question de l'Europe, son identité, son avenir dont viennent débattre Pierre Moscovici et Gérard-François Dumont au Lounge Bar, sur la rive droite, pour cause de Café de Flore indisponible.

G.-F. Dumont entame le débat avec une présentation « géographique » du problème européen. « Mettre l'Europe à sa juste place est une nécessité ». Pour lui, l'Europe, c'est d'abord une référence aux mythes. Tout le monde connaît la légende de Zeus transformé en taureau pour emmener la belle Europe par-delà les montagnes (voir les pièces grecques de deux euros). Cela signifie-t-il que l'Europe a un horizon limité ? Le Général De Gaulle a promu une vision "de l'Atlantique à l'Oural", ce qui indiquerait des limites géographiques « logiques ». Mais l'Oural n'est pas difficile à traverser et les différences de population insuffisamment marquées pour conclure sur ces frontières. La formule trouverait, à la rigueur, une petite réalité géographique à travers la géographie de la population russe plus dense à l'Ouest qu'à l'Est. Pour les frontières méridionales placées au nord du Caucase, la définition géographique de l'Europe n'est rien moins que conventionnelle. La Géorgie, comme l'Arménie sont tournées vers la partie occidentale de l'Europe. Ici, c'est l'histoire des populations qui contredit la définition. La mer, qu'on peut croire une limite claire à l'Ouest, pose le problème du Royaume-Uni, dont on se demande fréquemment s'il a choisi entre l'Europe et le « grand large ». Son empire colonial l'a plutôt désintéressé du continent malgré des traités avec les Pays-Bas. Cette question de la mer est aussi évidente dans le cas du Portugal, lui aussi longtemps tourné de façon préférentielle vers le grand large. De la sorte, la géographie physique est insuffisante pour une géographie incontestable de l'Europe. La distribution des religions est-elle plus parlante ? Depuis le VII<sup>e</sup> siècle (émergence de l'Islam), les frontières ne sont pas fixes, excepté entre le catholicisme et l'orthodoxie relativement stable. L'Espagne, la Provence, les Balkans gardent des héritages très forts ; et aujourd'hui, l'immigration dément l'existence de frontières religieuses incontestables.

Avec la géographie historique, la première impression est celle d'aucun découpage clair : l'Europe issue de l'Empire romain n'a plus de réalité. Les Barbares contenus de l'autre côté du limes ne peuvent être considérés en dehors de l'histoire européenne. Les empires byzantin et ottoman n'impriment pas non plus de limites précises.

Que dit le découpage politique de l'Europe aujourd'hui ? Sous l'Empire napoléonien émergeait l'idée d'une Europe puisque dans les textes, les départements étaient qualifiés d'"européens", excluant en cela les ennemis de la France qui appartiennent tout de même à l'Europe... L'ambition des chefs d'Etat les plus avides de pouvoir a été de provoquer une unité européenne sous leur joug et il est possible de classer dans cette catégorie Napoléon, Hitler ou Staline. Les peuples européens se trouvent un creuset unitaire dans les tentations impérialistes aux frontières variables. Au XXe siècle, la géographie politique de l'Europe s'est trouvée contrainte par le IIIe Reich et le colonialisme soviétique (qui ont imposé des idéaux contraires aux valeurs héritées). Après la Deuxième guerre mondiale, le choix devient celui d'une géographie volontaire : des hommes d'Etat veulent aller vers une unité européenne, dans la ligne de la déclaration de Robert Schuman de mai 1950. Le rideau de fer contraint une stratégie imposée : contenir la propagation du communisme soviétique, en attendant de réaliser l'élargissement lorsque cela sera possible, démarche inscrite dès l'origine dans l'esprit des fondateurs. En conséquence, seuls deux éléments permettent d'appréhender l'identité et les frontières de l'Europe, le principe géographique de continuité spatiale et la géographie culturelle. En dépit des progrès des transports, le principe de continuité continue à s'exercer. L'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange, monté par les Britanniques pour contrer le Marché commun) ne pouvait qu'échouer comme quelques siècles auparavant l'Europe de Charles Quint. La géographie culturelle offre une définition de l'Europe en considérant ses idéaux lentement façonnés par l'Histoire. La spécificité du continent résulte non seulement dans une démarche toujours retrouvée, malgré certaines périodes terriblement régressives, vers quatre idéaux, l'égalité, la liberté, la créativité et la séparation des pouvoirs, mais surtout la complémentarité entre ces quatre qui forment l'identité de l'Europe.

En définitive, la géographie culturelle apparaît comme le meilleur moyen de comprendre dans le contexte d'aujourd'hui les frontières politiques de l'Europe. À cet égard, il est à déplorer que l'élargissement actuel ne fasse pas l'objet de référendums parmi les Quinze, ce qui serait l'occasion d'enseigner la géographie culturelle de l'Europe.

Avec Pierre Moscovici qui prend alors la parole, c'est le praticien qui s'exprime. Il rappelle avoir déjà participé au festival de géographie de Saint-Dié il y a trois ans et avoue que, pour lui, la géographie est incapable de cerner l'Europe. L'approche politique est, selon lui, plus simple. Elle se pose en les termes "Jusqu'où aller ?". La semaine dernière à Athènes, le traité d'élargissement a été signé ; la date était un rendez-vous singulier avec notre histoire. L'Europe naît après deux guerres mondiales, et deux paix d'importance, Versailles et Yalta. Cette histoire éclaire nos rapports avec les pays candidats où l'Histoire est extraordinairement présente. Pour eux, l'Europe est un sujet de ressentiment, d'inquiétude et de malentendu ; elle devrait leur permettre de retrouver une souveraineté perdue, ce qui explique la rémanence historique des négociations. C'est pourquoi aussi un référendum sur l'élargissement serait dangereux, car il imposerait les conditions d'un « non » évident. Au milieu de la salle, Madame Junk s'élève contre cette susceptibilité des pays de l'Est, arguant que l'Ouest n'a pas même été consulté.

Pierre Moscovici explique alors que les réalités sociales et politiques qui existent, obligent à un choix. Une nouvelle Europe se dessine actuellement. Au début, cette Europe est petite et homogène, les six pays fondateurs ont des caractéristiques comparables et des mécanismes de décision assez simples (cf. la politique agricole commune, ou les politiques économiques communes). Avec vingt-cinq membres, c'est l'antithèse de cette Europe à six : vaste, peuplée, hétérogène, partagée vis-à-vis du rapport atlantique, elle forme un nouvel espace social. Ce sont de nouveaux défis mis à jour de nombre et de dilution, amenant à une situation transitoire

entre la réunification et un schisme européen (que révèle actuellement la guerre contre l'Irak). Pour en revenir aux questions de frontières, la réponse politique s'appuie sur quelques facteurs précis qu'aucune discipline académique ne peut concevoir. Le principe de continuité spatiale évoqué précédemment n'existe pas avec Chypre et Malte. Le politique s'occupe d'une définition surtout politique et culturelle, autour d'idéaux, de valeurs et de l'application des droits fondamentaux de la Charte européenne.

À l'avenir, l'Union européenne sera assurément composée des quinze membres actuels, des dix pays candidats, ainsi que la Roumanie et la Bulgarie probablement membres en 2007. Pour continuer, il faudra faire un tour par les marges de cette Union. Dans les Balkans, un traité lie la Croatie, la Serbie et la Bosnie à l'Union européenne dans une perspective d'adhésion (ces pays ont été nommés des candidats potentiels). C'est un accord de stabilisation semblable à celui qu'ont connu les futurs membres, et un programme pour aider la pré-pré-adhésion. Quand ces Etats seront intégrés à une économie de marché, il n'existera pas de différence de nature avec les futurs membres.

Quels sont les critères de la négociation avec l'Union européenne ? Pour la candidature, des institutions stables et démocratiques, une économie de marché et une capacité à respecter les textes européens (qui représentent 90 000 pages de normes). Le projet de François Mitterrand, d'une confédération européenne, aurait allégé les conditions de l'entrée dans l'Union Européenne, mais il a été abandonné. L'intégration actuelle pourrait représenter un choc dans des pays comme la Macédoine, le Kosovo ou l'Albanie si l'Union européenne les accueillait. Et la Turquie ? Elle pose aussi bien un problème aussi bien géographique qu'historique et culturel. La continuité spatiale du territoire turc est discutable. Pourtant, on peut considérer une histoire commune entre l'Europe et la Turquie appelée au XIXe siècle "l'homme malade de l'Europe", signe quand même d'une appartenance relative. Les intérêts stratégiques qu'apporte la Turquie à l'Union européenne sont également anciens : quand celle-ci sera dans l'Union européenne, il y aura des frontières avec la Syrie, l'Iran et d'autres...

La Turquie est candidate depuis 1999. Pierre Moscovici est adepte du principe de bonne foi, qui est d'appliquer « les critères, tous les critères et rien que les critères ». Accepter la Turquie est une obligation politique, notamment du fait de la question kurde. La Suisse est un pays européen à part entière. Elle sera dans l'Union si elle le souhaite, ce qui n'est pas le cas actuellement. La Russie offre une question symétrique à la question turque. Les populations russes sont en effet européennes, donc la Russie aurait la possibilité d'être membre. Mais la frontière extérieure de l'Union européenne serait repoussée encore plus loin, jusqu'au Pacifique... Par ailleurs, les cultures sont différentes ; et ce seraient 150 millions d'habitants à absorber d'un coup. Avec l'Ukraine ou et les pays d'outre-Méditerranée, il faudrait établir plutôt des relations d'ensemble régional à ensemble régional. Au final, l'Europe pourrait être composée de 35 à 40 membres, ce qui la rendrait radicalement différente de son image actuelle. Un retour en arrière n'est ni possible, ni souhaitable : on ne trouve d'ailleurs aucun candidat au départ. Le vrai problème européen est la question de la Grande-Bretagne qui introduit une interrogation sur l'unipolarité ou la multipolarité de l'Europe, et sur le rapport à l'Atlantique. Comment alors définir une identité et un projet communs ? De la souplesse et de la flexibilité seront nécessaires, et pas seulement un partage des règles de marché. La conclusion apportée se veut optimiste, Pierre Moscovici préconise de saisir la « chance » de l'Europe et d'affronter les problèmes.

Gérard-François Dumont souligne que cet éclairage politique est le bienvenu. Mais l'idée selon laquelle des pays économiquement pauvres auraient des difficultés à rejoindre l'Union

européenne est erronée. Des écarts importants existaient en 1957 entre les Six. Se polariser sur les écarts économiques actuels revient à faire preuve d'un certain pessimisme, d'un manque de confiance en l'avenir, car rien n'interdit a priori des décollages économiques rapides comme l'histoire contemporaine en donne divers exemples. Sur la question de la Pologne et de l'Ukraine, il s'agit d'un calcul géostratégique. La Pologne considère en effet que la Russie serait privée d'une « demi-nation » stratégique, d'où une lutte de liens géopolitiques avec l'Ukraine entre la Russie et la Pologne. Concernant la Turquie et la Russie, la géographie culturelle offre justement une lecture de l'Europe. D'abord, l'histoire de ces deux pays ne peut s'écrire en utilisant la grille des quatre valeurs de l'identité de l'Europe, même s'ils ont eu d'éminents penseurs. Ensuite, ces deux pays apparaissent plutôt comme des colonisateurs de peuples européens, allant jusqu'à organiser des purifications ethniques (la même ignominie accentuée de Hitler s'inscrit dans l'une de ces terribles régressions évoquées ci-dessus) ; et, justement, c'est en raison de leur identité européenne que des peuples européens se sont opposés ou libérés des dominations russe, soviétique ou turque. En outre, la Turquie nouvelle s'est fondée selon une règle qu'on ne désignait pas encore sous le terme de « purification ethnique », mais qui correspond à ce principe antinomique de l'identité européenne. Et cette règle demeure partiellement en vigueur si l'on considère par exemple un mode électoral conçu pour empêcher ou limiter au maximum des élus issus de régions kurdes ou l'interdiction depuis 1971 de faire fonctionner le seul séminaire orthodoxe restant, celui de Halki, sur l'île de Heybali. En outre, on ne peut pas ne pas donner de signification politique au déplacement de la capitale turque d'Istanbul à Ankara en 1923 comme au choix de Moscou comme capitale de la république socialiste fédérative de Russie en 1918, se substituant à Saint-Pétersbourg (capitale depuis 1715). Aujourd'hui encore, la Turquie comme la Russie demeurent des régimes où le militaire (et les services de renseignements) conserve une importance considérable, y compris dans la constitution turque avec la primauté donnée du Conseil national de sécurité. Enfin, on rappelle fréquemment que De Gaulle avait promis en 1963 à la Turquie de rejoindre l'Europe d'alors, mais ce n'était que le Marché commun, et effectivement, des traités d'amitié, de paix et de coopération entre l'Union européenne, la Turquie et la Russie sont éminemment souhaitables. Par ailleurs, même s'il ne s'agit que d'un argument tout à fait secondaire pour situer la place de la Russie et de la Turquie, il faut préciser que le traité de Nice a stipulé une clause de vérification démographique pour les décisions de l'Union européenne se prenant à la majorité qualifiée. Aujourd'hui, dans la pratique, seule l'Allemagne est en mesure de faire jouer cette clause pour s'opposer à une décision majoritaire. Si la Russie ou la Turquie accédait à l'Union européenne comme membre à part entière, ces pays deviendraient maîtres de cette clause. Le traité de Nice introduit d'ailleurs une novation dommageable, car il rompt le principe fondamental introduit par les fondateurs des années 1950, l'égalité ontologique entre l'Allemagne et la France considérée comme impérative compte tenu du triple conflit entre ces deux pays en trois quarts de siècle. Le traité de Nice introduit d'autres inégalités géographiques en les fondant sur des critères partiels de la situation des Etats en l'an 2000, discutables par leur caractère incomplet et par la non-prise en compte des évolutions.

Pierre Moscovici répond que ce point de vue sur le traité de Nice est étrange. Nos partenaires voulaient introduire une double majorité étatique et démographique, du fait que l'Allemagne était dans une égalité avec la France depuis Adenauer. L'Allemagne est plus forte maintenant, d'où l'opposition de Jacques Chirac et le retard de 24 heures dans la ratification du traité. Cette question démographique se résoudra par le jeu des traités et des accords.

Franck Thomas : Je suis Allemand et je trouve votre débat curieux. Le système politique fédéral tel qu'il existe en Allemagne donne beaucoup de compétences, mais il garde pour

l'Etat des prérogatives nationales. Afin d'obtenir un fort niveau communautaire, il faut répartir les compétences dans l'Union européenne à deux niveaux, comme cela se pratique en Allemagne, en Autriche ou en Italie. Pierre Moscovici. : Chacun veut bâtir l'Europe selon son modèle national. Le Royaume-Uni veut en faire un pont par-dessus l'Atlantique sans constitution. La France souhaite une Europe présidentielle et souverainiste, centralisée tandis que l'Allemagne désire une Europe fédéraliste avec ses diversités, comme la langue... Le sens politique de l'Europe est gigantesque. Et il serait intéressant d'avoir des institutions fédérales, de même que pour la sécurité, la justice, les Affaires étrangères... et faire de l'Europe une "fédération d'Etats-nations" selon l'expression de Jacques Delors. Pour l'instant, le critère économique et financier est malheureusement associé au critère politique. Le budget central de l'Allemagne est faible avec 3% du P.N.B. mais ce taux est ridiculement bas pour l'Union européenne, qui en est à seulement 1%. Un transfert de ressources vers le centre s'avère indispensable, mais il faudrait pour cela une validation démocratique, plutôt qu'un forum entouré de lobbies comme le laisse voir le modèle actuel. L'Union élargie ne fonctionnera qu'en mariant l'unité et la diversité.

Pierre Gentelle (dir. recherches CNRS) : pour avoir pris l'habitude de regarder l'Europe depuis un point éloigné du continent eurasiatique, je reste insatisfait des explications fournies ce soir. C'est sans doute parce que la question des frontières est abordée d'une manière autocentrée. Que pense un Chinois ou un Africain de l'Europe ? Vue de l'extérieur, l'Europe apparaît avant tout comme un système historique aux frontières floues. Cela est dû au fait que l'Europe a construit le monde entre le XVIe et le XIXe siècle et qu'elle y a laissé de très nombreuses traces dont l'effet n'est pas encore épuisé. À commencer par toute l'histoire coloniale. L'Europe, dans le monde entier, est présente dans les esprits. Et c'est dans les esprits, à la fois chez les Européens et les autres, que se situent les frontières. Chaque individu possède sa propre vision et de l'Europe et du monde, et ces visions se coagulent en opinions multiples selon les moments historiques. Il n'y a pas de frontière physique qui tienne. Les Européens ont la mémoire courte. Leur histoire est faite de conflits et de guerres autant que de proximité complice. C'est à la suite de deux guerres européennes, dites mondiales, que s'est construite la puissance américaine. Pour un Chinois, un Américain est « un Européen qui a évolué ». L'Australie est un morceau d'Europe. Et que dire, du côté français, des territoires d'Outre-mer ? Aujourd'hui, donner des frontières à l'Europe c'est, qu'on le veuille ou non, constituer un pôle capable de représenter un partenaire assez puissant pour exister à côté de l'Amérique. À côté d'autres pôles, peut-être, comme la Chine, dans cinquante ou cent ans. À moins que l'on ne considère que nous devons vivre à long terme dans un monde unipolaire.

Pierre Moscovici : Votre raisonnement est indubitable jusqu'à la question des puissances, qui est justement controversée. Le conflit irakien a divisé les Européens de façon profonde. Faut-il être pour l'action unilatérale ? La question débouche aussi sur cette autre interrogation : y'aura-t-il un siège à l'O.N.U. de l'Union européenne ? Ce qui transparait dans le débat est l'idée d'une puissance par elle-même. Mais le sommet d'aujourd'hui (29 avril) est « ridicule », car l'alliance franco-allemande est artificielle ; il n'y a pas que Chirac et Schröder !

Gérard-François Dumont. : Merci de vos états d'âme. Je rappelle que les départements d'Outre-mer font effectivement partie de l'Union européenne, mais non les territoires d'Outre-mer. Le but de l'Europe est d'abord d'assurer la paix et le développement au sein du continent européen, possible uniquement si les peuples sont libres, ainsi que dans le monde.

Pierre Gentelle : Les Polonais sont Européens à condition que les Américains le soient ! Gérard-François Dumont réplique, pour étayer son argumentation précédente, que l'Europe n'a par exemple pas été suffisamment forte pour éviter la guerre dans les Balkans.

Françoise Lépagnol-Leca (historienne CNDP) : La question des institutions n'est pas technique et se conçoit plutôt comme un réseau d'alliances à définir. L'Europe est l'affirmation de l'Etat, ce qui fait que le rêve européen est difficile à bâtir. Il faut un système avec un ministre obligé de consulter. La seule perspective de l'élargissement est la réussite économique car l'économie tire le politique. Je voudrais votre avis sur cette double problématique.

Pierre Moscovici : L'hétérogénéité économique était un critère de Copenhague parce qu'on ne voulait pas d'appauvrissement de l'économie avec l'Union européenne. La question politique est plus compliquée. Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin tombe pour des pays envers lesquels nous avons une grande dette. Ils ont envie d'une double adhésion à l'O.T.A.N. pour leur sécurité et à l'Union européenne qui représente une image la prospérité et de la communauté. Quelles réponses apporter alors ? La Confédération européenne de François Mitterrand aurait été un espace de dialogue politique en laissant du temps pour l'adhésion, mais les Etats-Unis ont refusé. Un autre schéma aurait pu être l'adhésion immédiate, sans transition. Mais il y avait la crainte de l'inconnu et du démantèlement. Par contre, l'élargissement engage une double frustration chez les membres et chez les candidats (qui se sont réfugiés vers le populisme pour certains). Cette solution se fait sans l'assentiment des peuples. Or, la Convention a comme principal critère la démocratie. Toutefois, les réalités nationales ayant la peau dure, il ne serait pas raisonnable de trouver dans la Constitution les réponses à toutes les questions.

Gérard-François Dumont. : En tant qu'Européen, on ne peut pas être fier des événements depuis douze ans, avec pas moins de quatre guerres sur le continent européen outre divers conflits civils. En outre, les Européens de l'Est peuvent avoir le sentiment que ceux de l'Ouest développent un égoïsme de riches ; aucune solution n'a été mise en œuvre pour contrer un tel sentiment, alors qu'elle était inscrite dès 1950 dans des textes de Robert Schuman. En réalité, on n'a pas respecté ses textes fondateurs. Et la chance historique qui s'est présentée en 1989-1990 a été ratée. L'Europe a alors inoculé une sorte de microbe, contractant une maladie l'inhibant face à son devoir premier d'assurer la paix sur son propre continent. Mais ces échecs éclairent sur les démarches souhaitables à l'avenir. Il se pose en outre la question du déficit démocratique. Le Parlement représente-t-il les peuples ou les populations ? La solution actuelle reste imprécise et peu claire, conduisant à des situations difficilement gérables et créant des heurts. C'est pourquoi la solution du bicaméralisme, peut-être avec l'une des assemblées régie selon les règles du Bundesrat, où les représentants d'un même Land votent de façon semblable, apparaît indispensable.

Gilles Fumey souhaite faire conclure les intervenants sur les inquiétudes que suscite l'Europe aujourd'hui et demande à Pierre Moscovici de dessiner la méthode de travail de la Convention et si cette Convention évoque, selon lui, l'identité européenne.

Pierre Moscovici a eu la lourde tâche d'être membre de la Convention de janvier à novembre 2002 et aussi pendant la présidence française de l'Union européenne. Il a connu l'échec de la méthode intergouvernementale qu'il qualifie de secrète et d'opaque. Cette méthode a été abandonnée après Nice. Le problème de la Convention est qu'elle est une assemblée illégitime au mécanisme de travail transparent. Du coup, est né l'esprit de la Convention et ses 105

membres veulent aboutir à quelque chose. Un précédent dans l'Histoire se retrouve de l'autre côté de l'Atlantique avec la convention de Philadelphie (ce qui conduit à s'interroger sur la place de Valéry Giscard d'Estaing : Franklin ou Washington ?). Le consensus sera ce qui passe par le Président. La crise irakienne place toutefois la Convention comme une victime. Une Constitution est nécessairement un compromis si bien que l'Europe sera aussi ce compromis, ni à gauche, ni à droite, ni puissante, ni impuissante. Ce qu'il faut, c'est l'unité économique et sociale, et donc mettre en œuvre un système de décision transparent, viable, et plus démocratique qu'aujourd'hui (où on a un système en apesanteur complète et irresponsable). La Convention doit dispenser des compétences et un champ d'action qui, si elle n'est pas l'œuvre historique qu'on voudrait, permet néanmoins un saut politique. Pierre Moscovici y voit la dernière chance de l'Europe élargie.

Compte rendu : Laurent Choquereau

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)